

35 - Ile-et-Vilaine

OUEST-FRANCE 19/20 avril 1975

M. ISIDORE RENOUARD

député d'Ile-et-Vilaine

tué dans un accident de la route en Loire-Atlantique

M. Isidore Renouard, député (Républicain Indépendant) de la circonscription de Redon et maire de Langon, a été mortellement blessé, hier après-midi, dans un accident de la route en Loire-Atlantique.

Rentré par avion de Paris où il participait aux travaux de la présente session parlementaire, M. Renouard avait atterri, en début d'après-midi à l'aérodrome de Nantes-Château-Bougon pour prendre aussitôt, au volant de sa voiture, une « Citroën D.S. 21 », la route en direction de Langon où il désirait passer la fin de semaine.

Alors qu'il traversait, vers 16 h. 30, la forêt du Gâvre, à 500 mètres environ du carrefour de « La Belle-Etolle », sa voiture a

dérapé sur la chaussée, rendue glissante par le temps, puis elle s'est déportée sur la gauche et a heurté plusieurs arbres avant de s'immobiliser sur le bas-côté de la route.

M. Renouard, qui se trouvait seul à bord de son véhicule, allait être dégagé dans un état critique par les sauveteurs et dirigé, sans connaissance, sur le Centre Hospitalier Universitaire de Nantes. Il devait malheureusement décéder au cours du transport, assuré par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Blain.

La dépouille mortelle du parlementaire était ramenée dans la soirée à son domicile de Langon.



Maire de Langon depuis 1947 député de Redon depuis 1958

C'est à Langon, dont il était maire, que naquit, le 2 février 1910, Isidore Renouard. Ses parents étaient négociants.

Très tôt, orphelin de père, Isidore Renouard, études secondaires terminées, revient au pays de Langon, définitivement, et se met au service de l'affaire familiale.

En 1939, il est volontaire pour une unité coloniale. Après la débâcle de 1940, il militera dans la Résistance, ce qui lui vaudra, à la Libération, d'être désigné comme délégué municipal.

Mais il refusera la fonction qu'il ne voulait détenir que par un mandat de ses concitoyens. C'est chose faite, en 1945 : il est élu conseiller municipal, puis adjoint au maire. C'est le début d'une longue carrière politique.

En 1947, il est élu maire et il le sera donc jusqu'à sa mort. Le 21 avril 1958, le canton de Redon l'envoie siéger au conseil général d'Ille-et-Vilaine. Il détiendra ce mandat de conseiller général jusqu'en 1970.

Toujours en 1958, le 30 novembre, il est élu député de la circonscription de Redon. Son mandat de député lui sera renouvelé en

1962, 1967, 1968 et en 1973. M. Renouard était inscrit au groupe des Républicains Indépendants.

« Ce sera mon dernier mandat, indiquait-il, lors des dernières législatives. Je n'aspire pas à faire un député septuagénaire. Continuer ce que j'ai commencé en 1958, c'est mon but... »

L'aménagement de la Vilaine et Arzal

M. Isidore Renouard, malgré les critiques qu'il dut parfois supporter, ne se découragea jamais d'œuvrer pour les intérêts de sa région redonnaise, à laquelle il était profondément attaché.

Il fut l'un des tout premiers à promouvoir cette grande œuvre qui fut l'aménagement de la Vilaine et la construction du barrage d'Arzal. Son nom restera inséparable de celui de M. du Dresnay, aujourd'hui président du conseil général de Loire-Atlantique.

Très informé de tous les problèmes d'aménagement rural, il contribua, au sein du conseil général d'Ille-et-Vilaine, à faire prendre conscience des graves problèmes de sa circonscription et donna toujours le plus large appui à la

création, puis aux entreprises, du comité des pays de Vilaine. Au parlement, il fut un défenseur acharné du commerce et de l'artisanat.

Sa dernière épreuve aura été la nouvelle crise que connaît la ville de Redon, avec le conflit Garnier. Maintes fois, en ces dernières semaines, il était intervenu auprès de la D.A.T.A.R. et de divers ministères pour que soient trouvées des solutions viables.

Enfin, il aura beaucoup contribué au développement de sa commune de Langon, sur les plans agricole, touristique et de l'habitat.

Le nouveau député : M. E. SIMON maire de Lieuron

Suppléant M. Renouard, pour la seconde fois, M. Edouard Simon, agriculteur au Plessis à Lieuron, devient automatiquement le représentant de la circonscription de Redon à l'Assemblée nationale.

Né en 1923, à Maure-de-Bretagne, père de quatre enfants, dont deux sont mariés, M. Simon est maire de sa commune, depuis 1965.